

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 3 AOUT 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie (avec encadrement) : Crépuscule, par Albert Ferland.—Chronique européenne, par Raoul Bresseau.—La mangeuse d'hommes (avec gravures), par J. H. Rosny.—La trappe de Notre-Dame du Lac, par J. St-E.—Actualité scientifique, par Ch. Marsillon.—La bouteille-kiosque.—Ça et là.—Etude psychologique (avec gravures).—L'éclairage de l'avenir, par Rigolet.—Légende suisse, par Xavier Marmier.—Erratum.—Carnet de la cuisinière.—Choses et autres.—Jeux et récréations.—Les échecs.—Feuilleton : La mendicante de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES.—A travers le Canada : Sainte Anne de Bellevue : Le village et les deux ponts de chemin de fer.—Oka : La Trappe de Notre-Dame du Lac—Québec : Vue sur la Basse-Ville (côté du bassin).—Etochemin : Pont du Grand-Tronc et chute alimentant les moulins Fitch.—Montréal : Vue d'une partie du square Dominion montrant la cathédrale Saint-Pierre et le monument de sir John-A. Macdonald.—Montréal : La bouteille-kiosque sur la place Jacques-Cartier.—Montréal : La procession du cirque Baily : Les éléphants passant devant le marché Saint-Laurent.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entre eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

NOS PRIMES

LE CENT TRENTE-QUATRIÈME TIRAGE

Le cent trente-quatrième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, (numéros datés du mois de JUILLET), aura lieu samedi, le 3 AOUT, à 2 heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 42, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.

ENTRE-NOUS.



AI lu dernièrement dans plusieurs journaux de notre pays une reproduction d'un jugement (la chose s'est passée en France) condamnant un constructeur-mécanicien, M. de Dion, pour avoir fait travailler ses ouvriers au-delà des heures réglementaires. Le défendeur eût beau prouver que ses ouvriers

avaient consenti à ce travail supplémentaire et qu'ils avaient été payés en conséquence, rien n'y fit ; la loi devait être respectée.

Résultat : Perte pour le patron et ses ouvriers.

Ce n'était certes pas là ce que se proposait la loi, qui n'avait en vue que de faire cesser des abus, mais on voit que la manie de réglementation à outrance produit de singuliers effets.

En voici un autre exemple, plus significatif encore que celui précité et qui prouve que les mesures les plus sages en apparence et les mieux intentionnées vont parfois à l'encontre du but qu'elles se proposent.

M Le Constellier, fabricant de corderie à Rouvray (Somme), emploie de nombreux ouvriers. Il vit avec eux dans le meilleur accord. Les ouvriers travaillent le plus souvent en plein air ; c'est dire que l'hiver, il leur faut cesser à la nuit tombante. Par compensation, étant payés aux pièces, ils profitent de ces longues journées d'été pour augmenter par un surcroît de travail, leur modeste salaire.

Patrons et ouvriers y trouvent leur compte, et personne ne se plaint.

Mais arrive l'inspecteur du travail. La loi en mains, il constate que les ouvriers travaillent plus de douze heures. D'où procès-verbal et interdiction signifiée à M. Le Constellier de continuer ces pratiques illégales.

Il faut se soumettre et c'est ce que le patron a fait, et pourquoi il a fait notifier à ses ouvriers l'avis suivant :

Mes chers ouvriers.

A la suite d'une contravention qui m'a été faite hier par l'inspecteur du travail dans l'industrie, je vous informe tous que samedi prochain, je me verrai dans la pénible et cruelle obligation de fermer l'usine, après la paie, pour une semaine d'abord, si le droit de travailler librement ne nous est pas continué, comme aux ouvriers des champs, auxquels nous sommes assimilables, notre métier s'exerçant en partie en plein air.

C. LE CONSTELLIER.

Et voilà toute une population ouvrière sur le pavé si l'affaire ne s'arrange pas.

Je laisse aux ouvriers canadiens le soin de commenter ce fait que je leur signale, pour qu'ils en fassent leur profit.

** Il paraît qu'il existe un pays où il est d'usage de considérer comme atteint d'aliénation mentale, et par conséquent comme irresponsable, tout individu qui attente à la vie du souverain, cela évite une condamnation à la peine capitale et consacre ce principe que le monarque est orné de qualités si éminentes, qu'il faut être vraiment idiot ou fou pour avoir l'idée de l'assassiner.

C'est très bien, mais il semble que la coutume est en voie de se démocratiser.

Chez nous, par exemple, Edwards, qui a tué sa sœur, il y a quelques mois, a été déclaré fou de premier ordre et enfermé dans une maison de santé.

Shortis, l'assassin de Valleyfield, m'a tout l'air d'être sur le point de bénéficier d'une excuse du même genre, et ce qu'il y a de très curieux, c'est que ce misérable semble convaincu que tous ceux qui sont accusés d'assassinat sont des toqués.

On racontait dernièrement que ce sinistre individu regardait comme fou Demers, actuellement en prison sous soupçon d'avoir tué sa femme.

Quant à ce dernier, s'il est coupable, il faut avouer qu'il est rudement fort ; s'il est innocent, on est obligé de reconnaître qu'il est bien mollassé, tant son attitude est étrange.

** Tous les toqués ne sont pas des assassins. Dieu merci ! D'aucuns même sont très ingénieux, témoin ce type qui vient de passer à Montréal, en route pour faire le tour du monde.

Ce gaillard-là, ne sachant que faire et se trouvant plus solide des jambes que de la tête, raconte qu'il a parié de faire le tour de notre machine ronde, sans travailler, et ce, dans un délai fixe.

Il ne doit vivre que de ce qu'on lui donne en chemin et, à son départ d'une ville, s'il lui reste des fonds, il est obligé de les mettre à la banque, ce qui le forcera probablement à faire un nouveau tour pour retirer son argent, ou plutôt celui des autres, s'il met son projet à exécution.

Ajoutons que le pari est de dix mille dollars, ce qui est un assez joli denier.

Il se qualifie lui-même de l'épithète de vagabond, et le mot est assez juste, puisqu'il en a déjà subi les inconvénients. Il a été arrêté plusieurs fois, il a essuyé une quinzaine de coups de feu et été blessé une demi douzaine de fois, mais l'amour du vagabondage—car l'histoire du pari en admettant qu'elle fût vraie, ne constituerait qu'un encouragement à la paresse—le dégoût du travail régulier et productif le pousse d'une manière irrésistible à se promener et à mendier.

Au reste, le nombre des gens qui ont adopté cette manière de vivre devient de plus en plus grand, si j'en juge par la quantité de fainéants qui vont quêter de porte en porte, en racontant presque toujours la même histoire, qu'ils ont un rhumatisme ou toute autre maladie, que la Bonne sainte Anne seule peut les guérir et qu'ils s'y rendent de ce pas.

Comme beaucoup d'entre eux sont propriétaires de faces assez patibulaires, on s'empresse de leur donner quelque chose afin qu'ils déguerpissent au plus vite.

Le truc de la mendicité au pèlerinage commence à s'éventer.

** Toute la Georgie s'occupe du Canada en ce moment.

Pourquoi ?

Pour une raison bien simple, ignorée à Montréal et qui a été comprise à Québec.

Il y a un mois, soixante journalistes de la Georgie ont fait une excursion en Canada, et bien que leur arrivée fût signalée partout, ce n'est que dans la ville capitale de notre province que la presse locale s'est occupée d'eux et qu'on leur a fait une réception officielle, très cordiale, quoique fort modeste.

Les Georgiens n'ont pas été insensibles au procédé et leurs comptes-rendus des plus intéressants auront ce résultat d'attirer l'attention des touristes de notre côté. On n'a jamais assez de visiteurs.

L'un d'eux me disait qu'il emportait trois souvenirs qui peuvent se résumer ainsi : La gaieté et l'esprit des Français d'Amérique, le voyage inoubliable dans les rapides de Lachine et enfin la cuisine et le confort du château Frontenac qu'ils regardent comme l'hôtel le plus select du continent.

Ils sont allés aussi à Sainte-Anne de Beau-pré, non comme les tramps dont je vous parlais tout à l'heure, mais en journalistes et... il faut bien le dire, en gens peu croyants.

Que voulez-vous, la foi aux miracles n'est pas donnée à tout le monde, et d'autant moins à nos Georgiens, qu'ils sont protestants.

Cependant, je dois leur rendre cette justice que tous les articles que j'ai lus à ce sujet sont très convenables et que pas un ne contient de ces réflexions saugrenues que nous ne sommes que trop habitués à voir jaillir des plumes orangistes dans notre pays.

Question d'éducation et de savoir-vivre.